

Argumentaire

contre les deux initiatives agricoles extrêmes du 13 juin 2021:

1. Initiative populaire «**Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique**» («Initiative pour l'eau potable»)
2. Initiative populaire «**Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse**» («Initiative pour l'interdiction des pesticides»)

2x NON

à la destruction de la production régionale

Les deux initiatives agricoles extrêmes:

- **affaiblissent la production régionale**
- **encouragent les importations**
- **renchérissent les denrées alimentaires régionales**

Le 13 juin

2x NON

aux initiatives agricoles extrêmes

Argumentaire

contre l'initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique» («Initiative pour l'eau potable»)

NON à la destruction de la production régionale

Du fait de ses exigences extrêmes, l'initiative pour l'eau potable:

- **fait du tort à la production régionale de denrées alimentaires**
- **provoque une hausse des importations**
- **affaiblit la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse**

Le 13 juin

NON

à l'initiative pour l'eau potable et à ses exigences extrêmes

NON à l'initiative pour l'eau potable et à ses exigences extrêmes

L'initiative en un clin d'œil

<p>Titre Initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique» («Initiative pour l'eau potable»)</p>
<p>L'essentiel en bref L'initiative pour l'eau potable, aux exigences extrêmes, sera soumise en votation populaire le 13 juin 2021. En cas d'acceptation, elle chamboulera l'agriculture suisse. L'initiative demande que seuls les agriculteurs qui renoncent à utiliser des pesticides, à acheter des fourrages et à utiliser des antibiotiques à titre prophylactique soient éligibles aux paiements directs et aux subventions. La production régionale de denrées alimentaires se contracterait fortement. Les prix des fruits et légumes du pays augmenteraient sensiblement. Les importations prendraient l'ascenseur, alors que le taux d'auto-provisionnement fléchirait.</p>
<p>Contenu de l'initiative</p> <p>Le versement de paiements directs et de subventions aux agriculteurs est subordonné au respect des trois conditions suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'utilisation de pesticides. 2. Pas d'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique dans l'élevage. 3. Pas d'achat de fourrages. Les agriculteurs ne peuvent pas détenir plus de bêtes qu'ils ne peuvent en nourrir avec le fourrage produit sur l'exploitation. <p>Pour obtenir une aide financière de l'État, la recherche, la vulgarisation et la formation agricole doivent soutenir une production sans pesticides.</p> <p>Un délai transitoire de huit ans est prévu.</p>
<p>Comité d'initiative Association Sauberes Wasser für alle, présidente Franziska Herren, 4537 Wiedlisbach https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/fr/</p>
<p>Conseil fédéral Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative. Dans son message relatif à l'initiative populaire pour l'eau potable, il conclut que l'abandon des pesticides et des achats de fourrages ferait diminuer la production de nombreuses exploitations éligibles aux paiements directs. Si l'initiative est acceptée, nombre d'entre elles risquent d'abandonner le système des paiements directs. Ce qui tendrait à augmenter plutôt qu'à diminuer les atteintes à l'environnement. Outre le Conseil fédéral, la grande majorité du Parlement (par 130 voix contre 58) recommande le rejet de l'initiative.</p>
<p>Opposants à l'initiative (liste non exhaustive, état au 1^{er} mars) Conseil fédéral, Parlement, UDC, PLR, Union suisse des paysans, Fruit-Union Suisse, Union maraîchère suisse, economiesuisse, scienceindustries, USAM</p>
<p>Partisans de l'initiative (liste non exhaustive, état au 1^{er} mars) PS, JS, Verts, PVL, Pro Natura, Greenpeace</p>

Argumentaire contre l'initiative pour l'eau potable

L'initiative pour l'eau potable veut coupler le versement des subventions et des paiements directs aux méthodes de production agricole. Seuls les agriculteurs qui renoncent à utiliser des pesticides, qui pratiquent l'élevage sans utiliser d'antibiotiques à titre prophylactique et qui peuvent nourrir leurs bêtes avec le fourrage produit sur l'exploitation pourraient encore recevoir une aide financière. L'initiative affaiblit la production régionale de denrées alimentaires, elle entraîne une hausse des importations et menace la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse.

Affaiblissement de la production régionale

De fait: sans les produits phytosanitaires, les rendements agricoles baissent massivement. Sans eux, ils diminuent en moyenne d'un tiers pour les huit principales cultures du monde¹. Selon une étude britannique, les rendements de l'agriculture biologique sont 40% plus faibles, autrement dit il faut 40% de terres en plus pour produire la même quantité de nourriture². L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a calculé que sans le recours aux pesticides, entre 20 et 40 pour cent des récoltes seraient perdues³. Ces chiffres mettent en évidence l'importance de la protection phytosanitaire pour la production alimentaire. Sans les produits phytosanitaires, les quantités de céréales, de légumes et de fruits de la région reculeraient sensiblement.

L'élevage aussi touché

L'initiative pour l'eau potable a aussi des conséquences sur l'élevage. Les fermes tributaires des achats de fourrage ne toucheraient plus ni paiements directs, ni subventions. De nombreuses exploitations agricoles en Suisse ne sont pas en mesure de produire elles-mêmes le fourrage dont leurs bêtes ont besoin. Sans les achats de fourrage, elles ne peuvent plus produire. Cela pénalise les paysans des régions alpines et des Préalpes, qui sont nombreux à pratiquer le bio. Eux aussi doivent acheter leur fourrage. D'où un énorme recul de la productivité, en particulier pour les œufs, la viande de porc et la viande de volaille, soit autant de produits où les consommateurs font particulièrement attention à l'origine régionale. Ces produits renchériraient massivement. Il n'est pas question cependant que les denrées alimentaires suisses se transforment en produits de luxe inabordables. D'abord, parce qu'il n'est pas correct qu'une partie de la population n'ait plus les moyens d'acheter les produits de la région, ensuite, simplement parce que les importations augmentent. L'initiative touche aussi les mesures d'hygiène dans les étables. Car «sans pesticides» signifie que les agriculteurs n'ont plus le droit d'utiliser de biocides (p.ex. désinfectants) dans les étables. Il est parfaitement absurde de priver de paiements directs les agriculteurs qui veillent par exemple au strict respect des dispositions en matière d'hygiène dans la production laitière. Cela menace la sécurité alimentaire.

¹ C. Oerke (2006). Crop losses to pests. The Journal of Agricultural Science, Volume 144, Issue 1, February 2006, pp. 31 – 43.

² Smith, L.G., Kirk, G.J.D., Jones, P.J. et al. The greenhouse gas impacts of converting food production in England and Wales to organic methods. Nat Commun 10, 4641 (2019).

³ FAO (2017). L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Tendances et défis. <http://www.fao.org/3/i6583e/i6583e.pdf>

Places de travail régionales menacées

L'initiative pour l'eau potable aurait des conséquences fatales sur les quelque 300 000 places de travail dans l'industrie agroalimentaire suisse. Le nombre de celles qui seraient directement touchées par une acceptation de l'initiative est estimé à 160 000. Ces places de travail se trouvent notamment dans les boucheries, les minoteries, les cidreries, les entreprises de machines agricoles, les entreprises de transformation, etc. Des milliers d'autres seraient touchées indirectement dans des branches proches de l'agriculture (mécaniciens, ouvriers de la construction, etc.). Les régions rurales où l'agriculture occupe traditionnellement une place importante seraient particulièrement touchées.

Hausse des importations

La baisse de la production de denrées alimentaires entraînera une hausse des importations. L'initiative pour l'eau potable devrait plutôt s'intituler «initiative pour les importations». Les conséquences d'une interdiction des pesticides sur la production suisse sont nettement apparues l'année dernière dans l'exemple de la betterave sucrière. Jusqu'à 50% des récoltes peuvent être détruites par la jaunisse virale, une maladie qui est transmise par le puceron du pêcher. Un an plus tôt, le seul produit phytosanitaire efficace, le «Gaucho», était retiré du marché. La conséquence: la production de sucre suisse est en grand danger. Dans le même temps, pourtant, la Suisse importe du sucre de pays où ce même produit phytosanitaire est autorisé. Sans produits phytosanitaires, une culture après l'autre menace de disparaître en Suisse. Les pertes sont compensées par des importations. La production régionale n'a plus que les yeux pour pleurer.

Affaiblissement de la sécurité de l'approvisionnement

La tâche première de l'agriculture est l'approvisionnement sûr de la population en denrées alimentaires. Elle est ancrée à l'art. 104 de la Constitution fédérale. L'initiative pour l'eau potable entraîne cependant un recul massif de la production alimentaire suisse et sape l'objectif de la sécurité de l'approvisionnement ancré dans la Constitution. Le taux d'auto-approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires est actuellement de 60%. La crise sanitaire a montré l'importance d'un système alimentaire qui fonctionne bien. Des sondages mettent également en évidence que l'origine régionale des denrées alimentaires devient de plus en plus importante pour les consommateurs. Ne compter que sur les importations n'est pas une solution. En temps de crise, chaque État ne regarde plus que pour lui-même.

Les consommateurs veulent des aliments de la région

En Suisse, la demande en produits agricoles de la région est soutenue. Les consommateurs souhaitent des produits de la Suisse ou de la région. Selon un sondage de l'Institut d'études de marché Demoscope dans le cadre du Rapport agricole 2019, 75% des personnes interrogées privilégient les œufs suisses. Pour la viande, le lait et les produits laitiers, l'origine suisse est plébiscitée par plus de la moitié des personnes interrogées⁴. Lors de la crise sanitaire aussi, les Suisses se montrent très soucieux de l'origine régionale des produits. Une étude de la Haute école de Lucerne a examiné le comportement des consommateurs pendant la crise sanitaire. En été 2020, 95% des sondés ont répondu qu'ils regardent souvent, ou du moins de temps à autre, si les produits d'usage quotidien sont d'origine suisse. En avril 2020, ils étaient 86%, soit une nette hausse en comparaison de l'avant-coronavirus⁵.

L'initiative pour l'eau potable porte atteinte à l'environnement

Sur le papier, l'initiative semble particulièrement respectueuse de l'environnement. Dans la réalité, c'est très différent. Ainsi, une étude d'Agroscope, le Centre de compétences de la Confédération en recherches agricoles, parvient à la conclusion que l'initiative pour l'eau potable fait, *in fine*, plus de mal que de bien à l'environnement⁶. Du fait de la non-utilisation des produits sanitaires, les rendements agricoles diminuent, et cette baisse doit être compensée par des importations. Cela génère beaucoup d'émissions de CO₂ supplémentaires et dégrade le bilan écologique du panier de consommation des ménages. Ce n'est pas tout: pour produire les denrées alimentaires nécessaires à la population suisse, il faudrait mobiliser une importante surface agricole à l'étranger. Les conséquences sur l'environnement seraient transférées dans d'autres pays dotés de réglementations moins sévères. Ce n'est pas raisonnable, et c'est aussi douteux d'un point de vue éthique.

L'eau potable en Suisse se porte bien

Nous devons prendre soin de notre eau potable. Nous souhaitons tous voir de l'eau propre couler du robinet. Pourtant, l'initiative pour l'eau potable va beaucoup plus loin. Elle suscite aussi des craintes dans la population en faisant croire que l'eau potable en Suisse serait «contaminée». Il est prouvé que cela n'est pas le cas. Différentes autorités, dont l'OSAV, l'OFEV et l'Association des chimistes cantonaux de la Suisse, qualifient de bonne la qualité de l'eau potable en Suisse⁷ ⁸. Dans le rapport sur la mise en œuvre du Protocole

⁴ Rapport agricole 2019

<https://2019.agrarbericht.ch/fr/lhomme/societe/ressourcenschonende-ernaehrung>

⁵ Georgi, Dominik et Zbinden, Marcel (2020). SUSBECT – SUSTainable BEhavior during and after Corona Time. Wie kann der im Lock-down entstandene Nachhaltigkeitsschub langfristig genutzt werden? Hochschule Luzern – Wirtschaft. Institut für Kommunikation und Marketing.

<https://news.hslu.ch/coronakrise-und-nachhaltiges-konsumverhalten/>

⁶ Maria Bystricky, Thomas Nemecek, Simone Krause et Gérard Gaillard (2020). Impacts potentiels sur l'environnement d'une mise en œuvre de l'initiative pour une eau potable propre. Agroscope.

<https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/62078.pdf>

⁷ <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/lebensmittelsicherheit/verantwortlichkeiten/sicheres-trinkwasser.html>

⁸ https://www.kantonschemiker.ch/mm/VKCS%20Trinkwasserkampagne%202019%20Medienmitteilung_2019_09_09_F.pdf

Eau et Santé en Suisse, l'OSAV et l'OFEV écrivent: «La Suisse dispose de précieuses réserves d'eau douce qui sont [...] aussi de bonne qualité sur les plans microbiologique et chimique»⁹. Les eaux souterraines fournissent environ 80% de l'eau potable, dont la moitié peut être acheminée dans le réseau sans aucun traitement. Pour l'autre moitié, une simple désinfection au chlore ou aux UV suffit. Ce sont des chiffres très élevés en comparaison internationale.

Les valeurs seuils à ne pas dépasser sont très basses

En 2020, le fongicide chlorothalonil s'est retrouvé dans le viseur des médias. Un point a souvent été oublié: en Suisse, les valeurs seuils à ne pas dépasser dans le cas des produits phytosanitaires et de leurs produits de dégradation sont très basses. Pour les produits de dégradation non pertinents, la concentration maximale admise est de 10 microgrammes par litre d'eau. Pour les produits de dégradation pertinents, la valeur seuil à ne pas dépasser est de 0,1 microgramme par litre, ce qui signifie qu'elle est encore 100 fois plus sévère. Cela correspond à 0,1 millionième de gramme. 0,1 microgramme d'un kilo d'eau représente 0,000000001%. Pour visualiser ces chiffres, cela correspond à un millimètre sur 10 000 kilomètres. Qui plus est, ces valeurs seuils ne sont pas des valeurs seuils sanitaires. Elles n'indiquent pas un éventuel risque pour la santé. Elles ont été définies à une époque où il n'était pas possible de mesurer des concentrations plus faibles. C'est la raison pour laquelle une eau avec une concentration de corps étrangers de 0,1 microgramme par litre était considérée comme exempte d'impuretés. Aujourd'hui, grâce aux méthodes analytiques, on arrive à détecter un carré de sucre dans le lac de Constance. Cela donne à la population le sentiment que la qualité de l'eau est moins bonne. Selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments, la dose journalière admise de chlorothalonil est de 0,015 milligramme par kilo de poids corporel. En appliquant une valeur seuil de 0,1 microgramme par litre, on obtient 150 litres d'eau par kilo de poids corporel. En d'autres termes, un homme de 90 kilos devrait boire chaque jour 13 500 litres d'eau pour atteindre la dose journalière maximale admise.

⁹ OSAV et OFEV: Mise en œuvre du Protocole Eau et Santé en Suisse. Rapport de situation.

Beaucoup est déjà fait

L'eau potable est l'une des matières premières les plus précieuses qui soit. Qu'il faille la protéger ne fait aucun doute. L'initiative pour l'eau potable n'est cependant pas le moyen indiqué. Elle oublie que l'agriculture, la Confédération et les fabricants de produits phytosanitaires font déjà beaucoup pour maintenir la qualité de l'eau potable en Suisse à un haut niveau. Le plan d'action Produits phytosanitaires adopté en 2017 par le Conseil fédéral prévoit ainsi de réduire de moitié les risques existants. Il demande aussi d'encourager les alternatives aux produits phytosanitaires chimiques. Selon les statistiques, l'emploi de produits phytosanitaires a reculé de 27% au cours des dix dernières années¹⁰. Grâce aux avancées de la technologie et à la numérisation de l'agriculture, l'emploi des produits phytosanitaires devrait continuer à gagner en efficacité. Les chercheurs s'activent également pour développer des produits phytosanitaires à l'action toujours plus respectueux de l'environnement grâce à une action toujours plus ciblée. La direction est bonne. Les mesures extrêmes prévues par l'initiative pour l'eau potable sont inutiles.

Conclusion

L'initiative pour l'eau potable affaiblit la production régionale de denrées alimentaires et provoque une hausse des importations. Dans le même temps, elle fait augmenter les prix des produits agricoles de la région. Qui veut une offre de produits de la région à des prix raisonnables doit dire NON à l'initiative pour l'eau potable et à ses exigences extrêmes.

¹⁰ Vente 2019 de produits phytosanitaires en Suisse. Office fédéral de l'agriculture.

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/verkaufsmengen-der-pflanzenschutzmittel-wirkstoffe.html>

Argumentaire

contre l'initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»
(«Initiative pour l'interdiction des pesticides»)

NON à la destruction **de l'agriculture régionale**

**Du fait de ses exigences extrêmes,
l'initiative pour l'interdiction des pesticides:**

- **fait du tort à la production régionale de denrées alimentaires**
- **renchérit les produits de la région**
- **stimule le tourisme d'achat à l'étranger**

Le 13 juin

NON

à l'initiative pour l'interdiction des pesticides et à ses exigences extrêmes

NON à l'initiative pour l'interdiction des pesticides et à ses exigences extrêmes

L'initiative en un clin d'œil

<p>Titre Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» («Initiative pour l'interdiction des pesticides»)</p>
<p>L'essentiel en bref L'initiative populaire pour l'interdiction des pesticides, aux exigences extrêmes, sera soumise en votation populaire le 13 juin 2021. En cas d'acceptation, elle chamboulera l'agriculture suisse. L'initiative demande d'interdire les pesticides de synthèse. Les agriculteurs ne seraient plus en mesure de protéger suffisamment leurs cultures contre les parasites, les maladies phyto-sanitaires et les mauvaises herbes. La production régionale de denrées alimentaires reculerait de manière substantielle. Les prix des fruits et légumes et des produits animaux d'origine suisse grimperaient en flèche. Les consommatrices et les consommateurs en Suisse auraient beaucoup moins de choix. Comme ils pourraient continuer à faire leurs achats à l'étranger, il en résulterait des conséquences fatales pour l'agriculture et l'artisanat en Suisse.</p>
<p>Contenu de l'initiative</p> <p>L'initiative demande d'interdire les pesticides de synthèse</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la production agricole • dans la transformation des produits agricoles • dans l'entretien du paysage <p>L'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés est interdite. L'initiative prévoit un délai transitoire de dix ans.</p>
<p>Comité d'initiative Association pour une Suisse libre de pesticides de synthèse, 2000 Neuchâtel https://lebenstattgift.ch</p>
<p>Conseil fédéral Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative. Selon lui, l'initiative aurait des conséquences dommageables sur l'agriculture suisse, l'industrie alimentaire ainsi que la sécurité alimentaire. En cas d'acceptation de l'initiative, les agriculteurs seraient privés d'instruments importants pour protéger leurs cultures et leurs récoltes. Le Conseil fédéral rappelle que sans les biocides de synthèse, qui seraient aussi visés par l'interdiction, il deviendrait difficile de garantir l'hygiène dans les étables. Par ailleurs, le respect des normes d'hygiène pour la conservation et la transformation des aliments deviendrait difficile. Le respect de la sécurité alimentaire serait menacé. D'où des coûts de production en hausse et des aliments plus chers. Outre le Conseil fédéral, la majorité du Parlement (131 voix contre 54) recommande le rejet de l'initiative.</p>
<p>Opposants à l'initiative (liste non exhaustive, état au 1^{er} mars) Conseil fédéral, Parlement, UDC, PLR, Union suisse des paysans, Fruit-Union Suisse, Union maraîchère suisse, economiesuisse, Union suisse des arts et métiers, scienceindustries.</p>
<p>Partisans de l'initiative (liste non exhaustive, état au 1^{er} mars) Verts, PS, JS, Demeter Suisse, Bio Suisse, Association des petits paysans</p>

Argumentaire contre l'initiative pour l'interdiction des pesticides

L'initiative pour l'interdiction des pesticides demande d'interdire les pesticides de synthèse dans la production agricole. L'emploi des pesticides de synthèse serait interdit aussi dans la transformation des produits agricoles et dans l'entretien du paysage. De plus, l'initiative interdirait l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés.

Affaiblissement de la production régionale

En cas d'acceptation de l'initiative, les agriculteurs ne pourraient plus protéger suffisamment leurs cultures contre les parasites et les maladies phytosanitaires. Il s'ensuivrait un recul de la production alimentaire. Dans son étude, le professeur Charles Gottlieb de la Haute École de Saint-Gall s'est intéressé aux conséquences d'une acceptation de l'initiative pour l'interdiction des pesticides. Selon ses travaux, la production suisse reculerait de 30% en cas d'acceptation de l'initiative. Le taux d'auto-provisionnement, de 60% actuellement, baisserait à 42%¹¹. Tant la production végétale que la production animale seraient concernées. Les pertes seraient particulièrement sévères dans la pomme de terre et la viande de porc. L'initiative touche aussi la production bio. Dans l'agriculture bio aussi, des pesticides de synthèse sont utilisés. Les produits à base de cuivre, obtenus par synthèse et destinés à lutter les maladies fongiques, en constituent un exemple. La transformation alimentaire aussi ressentirait les effets de l'initiative. Par définition, les pesticides incluent tant les produits phytosanitaires que les biocides. Les biocides sont des désinfectants et des produits de nettoyage et sont de fait absolument indispensables pour garantir le respect des normes d'hygiène dans la transformation alimentaire. Qui veut interdire les pesticides de synthèse menace aussi la sécurité alimentaire.

L'interdiction des pesticides menace la sécurité alimentaire

Selon la définition admise dans le monde, le terme de «pesticide» recouvre tant les produits phytosanitaires que les biocides. Les biocides sont des désinfectants et des produits de nettoyage. Interdire les pesticides de synthèse, c'est interdire aussi les désinfectants. Ces produits sont toutefois indispensables pour garantir l'hygiène dans les étables et influent par conséquent aussi sur le bien-être animal. Sans les biocides, les instruments de travail comme les machines à traire ne peuvent pas être nettoyés dans les règles. Les biocides ne sont pas nécessaires seulement dans les étables. Ils sont aussi utilisés dans la conservation et la transformation des denrées alimentaires pour garantir le respect des règles d'hygiène et, partant, la sécurité des aliments. De nombreux produits, par exemple le jambon sous cellophane ou les boissons sucrées dans les bouteilles en PET, doivent être transformés dans des conditions absolument stériles. Dans la technologie des salles propres, tous les appareils ainsi que les vêtements de protection du personnel doivent être préalablement désinfectés. Sans cette technologie, la durée de conservation des aliments diminuerait fortement.

¹¹ Charles Gottlieb et Cara Stromeier (2020). Die makroökonomischen Effekte der Volksinitiative «Für eine Schweiz ohne synthetische Pestizide». Universität St. Gallen.

L'interdiction des importations menace la production suisse

L'initiative pour l'interdiction des pesticides demande d'interdire non seulement l'utilisation des pesticides de synthèse, mais aussi l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés. Ce faisant, elle frappe de plein fouet l'industrie alimentaire. Les fabricants suisses de chocolat, par exemple, dépendent des importations de cacao. Il en va de même de l'industrie du café qui importe les grains de café. Sur le seul plan des importations, ces industries peineraient à couvrir leurs besoins, car l'interdiction des importations toucherait aussi les produits bio qui sont fabriqués à l'aide de pesticides de synthèse. Par conséquent, la production serait transférée à l'étranger et des emplois disparaîtraient.

Renchérissement des produits de la région

Du fait de la diminution de la production, l'offre en produits de la région s'amenuise et les prix grimpent. Selon l'étude de Charles Gottlieb, des prix plus élevés ne permettent pas de compenser les pertes de revenus causées par l'initiative pour l'interdiction des pesticides. Les revenus des agriculteurs diminuent. Comme l'initiative pour l'interdiction des pesticides interdit l'importation à des fins commerciales des denrées alimentaires qui contiennent des pesticides de synthèse, il ne serait pas possible non plus d'importer des denrées alimentaires. En cas d'acceptation de l'initiative, les Suisses doivent s'attendre à une hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires. Pour les bas revenus et la classe moyenne en particulier, ce serait dur. Il n'est pas juste que les fruits et légumes de la région ne soient plus accessibles à tous. La production régionale de fourrage est également menacée. En Suisse, la production de fourrages à l'aide de pesticides de synthèse serait interdite. Mais leur importation resterait autorisée.

Affaiblissement de la sécurité de l'approvisionnement

La tâche de l'agriculture est de contribuer substantiellement à la sécurité de l'approvisionnement de la population. Cette tâche est ancrée à l'art. 104 de la Constitution fédérale. Du fait de l'important recul de la production alimentaire qu'elle entraîne, l'initiative mine l'objectif constitutionnel de la sécurité de l'approvisionnement. Si les pesticides de synthèse sont interdits, les agriculteurs ne seraient plus en mesure de protéger suffisamment leurs récoltes contre les parasites, les maladies phytosanitaires et les mauvaises herbes. Le taux d'auto-approvisionnement du pays passerait de 60% à environ 40%. La crise sanitaire a montré l'importance d'un système alimentaire qui fonctionne bien. Ne compter que sur les importations n'est pas une solution. En temps de crise, chaque État ne regarde plus que pour lui-même. Des sondages montrent aussi clairement que les consommateurs veillent de plus en plus à l'origine régionale des aliments. L'initiative pour l'interdiction des pesticides va diamétralement à l'encontre de la demande des consommateurs. Qui veut une offre suffisante de produits de la région à des prix raisonnables doit dire NON à l'initiative pour l'interdiction des pesticides et à ses exigences extrêmes.

Hausse du tourisme d'achat

L'initiative pour l'interdiction des pesticides interdit les importations, à des fins commerciales, de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés. Par contre, les importations de ces denrées par les ménages resteraient autorisées. Cela ouvrirait grand la porte au tourisme d'achat. Les produits des agriculteurs suisses, devenus beaucoup plus chers à cause de l'initiative, seraient nettement désavantagés face aux produits commercialisés dans les régions transfrontalières. L'agriculture suisse, en tant que productrice de denrées alimentaires de la région, serait affaiblie d'autant.

Synthétique n'est pas synonyme de toxique

Un point faible de l'initiative est de subdiviser les pesticides en deux groupes: les «synthétiques» et les «non synthétiques». Laissant ainsi entendre que les pesticides chimiques ou de synthèse sont automatiquement toxiques. Inversement, toutes les substances présentes dans la nature seraient inoffensives. Les équations «synthétique égale toxique» et «biologique égale sain» ne résistent cependant pas à l'examen. Elles sont arbitraires et absurdes d'un point de vue scientifique. Le fait qu'une substance ait été synthétisée en laboratoire ou qu'elle existe à l'état naturel ne dit rien de ses propriétés. De nombreuses substances utiles, par exemple les vitamines en supplémentation, peuvent être fabriquées aujourd'hui par des procédés de synthèse. Elles ne présentent évidemment aucun risque pour la santé. Inversement, on trouve dans la nature de nombreuses substances, comme les poisons issus de plantes ou d'animaux, qui sont dangereux pour l'être humain.

Conclusions

L'initiative pour l'interdiction des pesticides de synthèse affaiblit la production alimentaire régionale. Dans le même temps, elle provoque une hausse des prix des produits agricoles d'origine suisse. L'interdiction des pesticides de synthèse ne permet pas de garantir la sécurité des aliments. La diminution de l'offre de produits alimentaires encourage le tourisme d'achat. Qui veut une offre de denrées alimentaires régionales à des prix raisonnables doit dire NON à l'initiative pour l'interdiction des pesticides et à ses exigences extrêmes.